



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion du
Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)
lundi 22 mai 2023
(14h00-16h00)

Ordre du jour :

- état des lieux des travaux des commissions et perspectives :
 - développement durable ;
 - culture ;
 - engagement et citoyenneté ;
 - égalités ;
- compte-rendu des travaux du CNVL par les élus nationaux ;
- semaines de l'engagement 2023 ;
- questions diverses.

Présents :

Membres adultes :

Philippe Chanteur, IA-IPR EVS – DAVLC ;
Jean-Denis Peyret, proviseur du lycée Schuman-Perret, Le Havre ;
Corinne Nonin, représentante de l'Aroéven Rouen-Normandie ;
François Dubos, CPE du LPO La Morandière de Granville.

Membres élus :

Clément Annebique (Lycée de la Côte d'Albâtre - St Valéry en C.) ;
Elsa Fanget-Passoni (Lycée Galilée – Franqueville-St-Pierre) ;
Juliette Lallemand (Lycée Flaubert – Rouen) ;
Salma Nini (Lycée Anguier – Eu) ;
Sofiane Tabache (Lycée Anguier – Eu) ;
Timothée Varin (Lycée Neruda – Dieppe) ;
Carla Aussant—Soive (Lycée Rostand – Caen) ;
Arthur Pinard (Lycée Rostand – Caen) ;
Louna Merlier (Lycée Mézeray-Gabriel – Argentan) ;
Swad Savry (Lycée Napoléon – L'Aigle) ;
Félice Mesnil (Lycée Littré – Avranches) ;
Mattéo Perrot (Lycée Curie-Corot - Saint Lô) ;
Zacharie Tchana (Lycée Curie-Corot - Saint Lô) ;
Alexane Rauline (Lycée Le Verrier - Saint Lô) ;
Océane Leroi (Lycée Bartholdi – Barentin).

Invités :

Michel Ballouard, DNVLC (délégué national à la vie lycéenne et collégienne) ;
Adrien Moncomble, DRAJES Normandie (délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport) ;
Arnaud Crochard, adjoint à la cheffe de pôle jeunesse, engagement et vie associative à la DRAJES Normandie

Absents excusés :

Membres adultes :

Christine Gavini, rectrice, présidente du CAVL ;
Dominique Cantrelle, conseillère technique EVS ;
Tony Derebergue, conseiller sécurité ;
Sophie Roullé, IA-IPR EVS ;
Laurent Desaunay, adjoint régional Ligue de l'enseignement, délégué général de LDE de l'Eure ;
Jérôme Allain, FCPE Calvados ;
Bertrand Deniaud, vice-président du conseil régional ;
Marie-Hélène Roux, conseillère régionale.

Membres élus :

Lucie Bourdon-Lenoble (Lycée de la Côte d'Albâtre - St Valéry en C.) ;
Hipolyte Ponthieu (Lycée Flaubert – Rouen) ;
Adèle David (Lycée La Morandière – Granville) ;
Marius Vallée (Lycée Marland – Granville) ;
Valentin Guérin (Lycée Mézeray-Gabriel – Argentan) ;
Maxence Del Valle-Boudillon (Lycée des Andaines - La Ferté-Macé) ;
Sandrine Lemire (Lycée Briand – Evreux) ;
Tom Lefevre (Lycée Briand – Evreux) ;
Lorik Archeray (Lycée Bartholdi – Barentin) ;
Mathéo Leguédou (EREA Robert Doisneau - Saint Lô).
Lara Leclerc (EREA Robert Doisneau - Saint Lô).

Est désigné secrétaire de séance, François Dubos ;

Est désignée secrétaire adjointe, Juliette Lallemand.

Le DALVC présente les excuses de madame la rectrice, retenue par une visite ministérielle au sein de l'académie. Après avoir ouvert cette dernière séance de l'année, il félicite Elsa Fanget-Passoni, qui a été élue suppléante au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) et remercie pour leur présence les deux invités, Michel Ballouard, DNVLC, et Adrien Moncomble, DRAJES Normandie.

Le DNVLC présente sa fonction et ses missions et insiste sur l'importance de développer la Vie Collégienne. Il indique en outre que la prochaine réunion du CNVL se tiendra les 24 et 25 mai à Strasbourg, en présence du ministre de l'Éducation nationale, avec pour principaux axes de travail la lutte contre les discriminations et la mobilité européenne.

Le DRAJES présente sa fonction et ses missions, auparavant assumées par les Directions de la jeunesse et des sports, à travers quatre grands pôles :

1. La sécurité des publics et des pratiquants des activités sportives et l'accueil collectif des mineurs (en clubs), au-delà du seul cadre scolaire ;
2. Le pôle Jeunesse Engagement et Vie associative, au cœur d'une politique spécifique en Normandie, facilitant l'engagement de la jeunesse : SNU, fonds de développement de la Vie associative, chantiers de jeunes bénévoles, Information Jeunesse et la mobilité européenne ;
3. Le pôle Formation, certification et emploi dans le sport ;
4. Le pôle Sport : développer la pratique sportive, notamment vers les publics les plus éloignés.

Swad Savry demande si l'UNSS est sous l'autorité du DRAJES. Le DRAJES répond par la négative : l'UNSS possède ses propres directions académiques et départementales.

État des lieux des travaux des commissions et perspectives

Le travail d'élaboration des projets ayant occupé le CAVL cette année, l'année prochaine sera consacrée à la mise en œuvre concrète des idées ayant germé au sein du CAVL. Le travail en séminaire au cours de la matinée a pu faire avancer un grand nombre de ces projets.

o **développement durable**

Timothée Varin présente le fruit des réflexions de la commission :

- Permettre une continuité à la CleanWalk des années précédentes, voire créer une « tradition » en permettant aux établissements de se réunir pour la collecte et le recyclage des déchets, pour cumuler plusieurs objectifs et plusieurs bienfaits ;
- Encourager la communication entre établissements et fournir un soutien financier pour l'équipement, favoriser les conventions entre les établissements et des associations agréées pour le traitement des déchets ;
- Envisager une « récompense » (badge, label affichable à l'entrée des établissements, aide financière ?) pour l'établissement qui aura ramassé le plus de déchets, avec un rééquilibrage pour rendre cet objectif juste entre établissements, quel que soit le nombre de participant.

Swad Savry ajoute qu'il y a un véritable intérêt à réunir les établissements par proximité géographique (par exemple dans une même ville), pour créer de mini compétitions et favoriser ainsi les échanges (notamment dans le cadre de la liaison collèges/lycées, donc entre CVC et CVL).

Arthur Pinard précise que les élus CAVL ont prévu de publier un prototype de projet, sous la forme d'un vadémécum (sécurité, équipement, bilan), de manière à proposer un élargissement de ce type d'événement au niveau académique, dès la rentrée prochaine.

Le DAVLC propose que le CAVL procède à la création d'un kit de communication à destination des établissements, facilitant le montage de projets à l'interne.

La période de printemps 2024 est à privilégier pour cette CleanWalk, pour des raisons climatiques.

Mme Nonin rappelle le rôle des écodélégués, dans une perspective de continuité entre les niveaux primaire/collège/lycée.

o **culture**

Salma Nini présente le projet d'un concours photo à l'échelle académique, sous forme virtuelle, avec un jury comprenant des membres du CAVL, des professeurs d'arts plastiques et un représentant de la DAAC. Les photos seraient réalisées par des lycéens, sur des thématiques imposées et correspondant aux axes de travail du CAVL : égalités, développement durable et engagement citoyen.

Clément Annebique ajoute qu'il y aurait une présélection au sein de chaque établissement de sorte que soit proposée par les établissements participant une photo par thématique.

Le DAVLC rappelle que madame la rectrice a souhaité que des référents culture lycéens soient nommés au sein de chaque CVL volontaire. Il ajoute que ce projet sera l'occasion de les mobiliser.

Clément Annebique indique que le CAVL apportera des conseils pour impliquer au mieux ces référents culture lycéens et organiser la sélection au sein du lycée.

Salma Nini précise qu'il faudra réfléchir aux questions du droit à l'image et de la propriété intellectuelle.

o **engagement et citoyenneté**

Alexane Rauline indique que les membres de la commission pensent qu'il faut revitaliser l'engagement au sein de chaque établissement, grâce à une meilleure communication autour de l'activité du CAVL, en la documentant davantage pour donner l'envie et le goût de l'engagement.

Elle énumère quelques idées :

- une boîte mail propre au CAVL pour centraliser la réception et la diffusion de messages ;
- l'élaboration et diffusion d'un modèle de charte de l'élus dans les CVL, pour lutter contre les « élus fantômes » à signer, dans le but de montrer la valeur du devoir d'engagement suite à l'élection ;
- la rédaction et la diffusion d'un bilan clair, en quelques points, de l'action du CAVL, à l'issue de chaque réunion, en plus du compte-rendu « officiel », lequel est perçu comme trop long et parfois un peu indigeste. Il serait possible de le faire sous la forme d'une affiche, par exemple ;

- imposer au moins un binôme de secondes et/ou de premières chaque année au CAVL, pour garantir la continuité des équipes d'une année sur l'autre et éviter un renouvellement complet ou semi-complet chaque année ;
- mettre en place une sorte de récompense (sous la forme d'une attestation par exemple) pour l'engagement au sein du CAVL.

Arthur Pinard mentionne la possibilité de créer un répertoire d'actions académiques (à vocation nationale) où chaque année les CVL pourraient puiser de l'inspiration afin de mener leurs propres actions, expliquant pour chaque projet les possibilités de financement, les modalités de montage, etc.

Le DAVLC évoque l'éventualité, dont la faisabilité est à vérifier, de créer une boîte mail académique officielle pour le CAVL, et pour chaque élu une boîte nominative, en attendant la création d'un outil transversal plus abouti comme celui que Timothée Varin va présenter.

Timothée Varin présente son projet de communication double : PIIL (Plateforme Informatique des Instances Lycéennes) et EMIL (Espace des Membres des Instances Lycéennes), entre les lycéens et leurs représentants et entre leurs élus eux-mêmes. La plateforme respecte la charte graphique de l'État.

La plateforme PIIL comprend notamment :

- un volet statistiques par filière et par niveau ;
- un volet d'actualités par académie et par instances (CAVL + CSE) et possibilité de télécharger le dernier compte rendu.

L'espace des membres des instances lycéennes (EMIL) s'adresse à différents profils : élèves, élus CVL, RVL, DAVLC, etc.

Elle comporte plusieurs parties :

- actualités des différentes instances ;
- messagerie ;
- annuaire ;
- calendrier ;
- espace documentaire de type « drive » avec dossiers par commissions ;
- forum (partie qui pose la question de la modération) ;
- espace de gestion des remboursements des déplacements (complexité du chantier en raison de grandes disparités et réalités contextuelles) ;
- application de visioconférence similaire à VisioAgents et reliée au calendrier ;
- application de sondages (respectueux de la RGPD) ;
- application de tableau collaboratif, doté d'un système de post-its regroupés par problématique, similaire au forum mais en mode graphique et privé ;
- application de vote (difficulté législative mais nécessité eu égard au gaspillage de papiers pour chaque élection et contradiction avec les ambitions liées au développement durable).

D'autres modules sont prévus pour les élus CAVL, permettant entre autres :

- la publication d'actualités (sur PIL, via EMIL), après vérification des contenus par un RVL ou le DAVLC ;
- la gestion des remboursements pour effectuer l'appel des présences des élus et déclencher la prise en charge des frais) ;
- la gestion des permissions pour la publication et l'accès au drive, aux visios, etc.

L'espace RVL inclut quant à lui un module d'émargement pour valider la présence de l'élu au CAVL et autoriser le téléchargement d'une attestation de présence générée automatiquement.

Le DAVLC salue le sérieux du travail accompli et son ampleur. Il prévient aussi du long délai de mise en place que supposerait un tel système.

Le DNVLC salue à son tour la précision du travail accompli, mais rappelle que la faisabilité du projet reste soumise à des difficultés légales et techniques certaines.

Timothée Varin insiste sur l'aspect modulaire du programme, qui permet une mise en place progressive du mécanisme, ainsi que sur l'urgence de mettre en place un système de communication pour faciliter les échanges entre les élus au-delà des seuls établissements.

o égalités

Juliette Lallemand présente les différents axes de travail de la commission :

- mettre en place une médiathèque virtuelle, avec mise en ligne de documents, médias, affiches, court-métrages, etc. sur le thème des égalités ;
- concours « Montre ta formation » pour valoriser les parcours dans telle ou telle filière, pour lutter contre les stéréotypes de genre dans certaines d'entre elles ;
- prévention du VIH et d'autres pathologies ; l'action des centres de dépistages etc. ; la nécessité de mettre à jour la communication à ce sujet ;
- adresser un courrier à l'ensemble des chefs d'établissement, avec rappel sur d'obligation d'assurer la tenue de cours d'éducation sexuelle et à la vie affective, d'ateliers pairs à pairs pour désengorger les dispositifs existants ou en lien avec une structure associative agréée ;
- organisation de concours créatifs sur des sujets importants tels que les handicaps, les violences à caractère sexiste et sexuel, les discriminations, etc. ;
- partager un calendrier national sur les grandes journées thématiques (par exemple, journée de lutte contre l'homophobie) pour que chaque établissement puisse se saisir de tel ou tel événement et faire des actions à l'interne, avec la mise à disposition d'une banque de ressources et d'atelier en rapport avec ces différentes thématiques.

Le DNVLC mentionne l'existence d'une ressource créée il y a 2 ans par la DGESCO « mon CVL s'engage », guide pratique pour aider à monter des projets. Juliette Lallemand confirme que ce dispositif figure dans la liste des médias à mettre dans la médiathèque virtuelle. Le DAVLC ajoute que ce document figure dans les documents envoyés aux établissements par l'intermédiaire des référents vie lycéenne (RVL) en début d'année. Le DNVLC évoque les difficultés qui peuvent intervenir dans la diffusion de l'information, abondante, vers les établissements. Juliette Lallemand suggère de rendre cette documentation disponible pour tous les élèves via les ENT, au-delà des seuls CVL ou RVL. Le DAVLC demande aux élus CAVL de cette commission de travailler sur une trame, que l'on pourrait fournir aux RVL d'ici la fin de l'année ou début de l'année prochaine, pour rendre plus visible cette communication.

Le DAVLC rappelle que les idées élaborées cette année pourront entrer dans une phase opérationnelle au cours de l'année 2023/2024.

Compte-rendu des travaux du CNVL par les élus nationaux

Les deux élus nationaux au CNVL, Félice Mesnil et Sofiane Tabache, font le compte-rendu de la réunion du CNVL qui s'est déroulée à l'académie du Climat à Paris les 2 et 3 février derniers. L'ordre du jour a consisté en une présentation par le DNVLC, puis en une prise de contact entre élus. Le fonctionnement de l'instance est selon eux similaire au CAVL, mais d'envergure nationale.

Les thématiques de travail du CNVL ont concerné :

- le bien-être ;
- les écodélégués ;
- le développement durable.

Les élus du CNVL ont également pu échanger avec le Ministre de l'Éducation Nationale, le préfet de Paris et un représentant de la Direction générale de l'enseignement scolaire, pour une présentation des travaux de l'instance ainsi qu'une séance de questions/réponses avec le ministre.

Les questions posées dans ce dernier échange ont dépassé les thèmes prévus pour les commissions, et cela a donné lieu à des débats très fructueux, en particulier concernant les cours d'éducation à

la vie sexuelle et affective. Félice Mesnil souligne que certaines académies ont des thématiques différentes très spécifiques (par exemple les violences à Mayotte).

Ils ont également pu rencontrer les représentants du réseau associatif « Artisans du monde » pour une conférence sur le commerce équitable ; puis d'autres de l'association « Arbres des connaissances », qui propose des jeux de rôles sur l'engagement.

Le CNVL a ensuite procédé à l'élection des représentants écodélégués nationaux, les deux représentants des académies d'Amiens et de Lille ayant été élus.

Le prochain CNVL se consacrera aux thèmes de la citoyenneté, de l'engagement, de la mobilité européenne et de la lutte contre les discriminations.

Le DNVLC attire l'attention des élus sur le fait que le temps de débat avec le ministre a dû être déplacé avant le temps de travail en commission, ce qui sera un peu différent du programme habituel. Un échange est prévu, au cours du prochain CNVL, avec des élus allemands, destiné à produire un travail sur la démocratie scolaire et l'étude comparée de la Vie lycéenne en Europe ou dans le monde, incluant une visite du conseil de l'Europe et une rencontre avec le Consul des États-Unis autour de la figure de Martin Luther King. Le DNVLC évoque la richesse issue de la rencontre entre des élèves élus, venant de toutes les académies, chacune ayant son propre contexte. Le travail « de fond » rencontre au plan national les mêmes contraintes pratiques qu'au plan académique, se trouvant de fait dans la même phase d'amorce de projets élaborés tout au long de l'année, maintenant que tout le travail de représentation et d'installation a été mis en place et accompli.

Semaines de l'engagement 2023

Le DAVLC indique que les Semaines de l'engagement ont été mises en place il y a plusieurs années maintenant. Elles concernent tout autant la vie collégienne que la vie Lycéenne, sur les premières semaines suivant la rentrée, ce qui nécessite de l'anticipation en fin d'année précédente.

Les Semaines de l'engagement peuvent être mises en oeuvre à l'interne par le personnel de l'établissement ou en externe, en lien avec des associations ou d'autres partenaires agréés. Elles visent à susciter des candidatures pour l'engagement, notamment auprès des nouveaux entrants.

La Semaine de la démocratie scolaire (première semaine d'octobre, en général) regroupe quant à elle les élections des délégués de classe, des écodélégués, des représentants au CVL et au sein des autres instances représentatives de l'établissement.

Le DAVLC ajoute que madame la Rectrice a souhaité que les Semaines de l'engagement 2023 soient mises en oeuvre par le biais d'une double proposition académique :

- la rencontre de lycéens avec des associations locales et nationales, sollicitées par la DRAJES, autour du thème « L'engagement, c'est quoi ? », sous la forme de conférences-débat au sein de sept lycées volontaires de l'académie ;
- l'organisation de visioconférences thématiques sur l'engagement.

Swad Savry interroge le DAVLC sur le public visé : s'agit-il uniquement des élus CVL ? Il lui est répondu que la proposition a vocation à concerner tous les élèves, sur la pause méridienne (pour impacter le moins possible les emplois du temps), sur la base d'un volontariat relayé par les RVL.

Swad Savry demande s'il est possible de faire plus d'InterCVL en présentiel (un seul cette année), mettant en avant l'avantage du présentiel « humain » dans le travail des projets CVL.

Le DAVLC invoque la limite matérielle (capacité d'accueil à prévoir pour 10 élus de 23 CVL dans un département comme la Manche, par exemple, soit 230 personnes) et financière (coûts de déplacement, essentiellement). La visioconférence a l'avantage de toucher rapidement plus de monde, même si cette modalité limite la possibilité d'échanges.

Arthur Pinard interroge sur la possibilité d'amorcer des interCVL partiels à l'échelle d'une localité (par exemple sur la seule ville de Caen), soit entre CVL, soit entre CVL et CVC, afin de stimuler plus efficacement les projets (bien identifiés), même à une échelle plus réduite. Swad Savry ajoute qu'elle pense évoquer cette option au sein de son CVL.

Le DAVLC abonde en faveur de cette idée, en soulignant l'importance du lien à créer ou renforcer entre les CVC et les CVL, dans le cadre de la liaison collège-lycée et pour favoriser l'engagement des nouveaux entrants en lycée, via par exemple les axes de travail suivants :

- la présentation des projets CVL réalisés les années précédentes ;
- l'invitation des élus lycéens aux CVC et la présentation des CVL aux élèves de collège ;
- la mise en œuvre de projets communs, autour du développement durable par exemple.

Le DRAJES souligne la difficulté de faire émerger l'engagement au-delà de l'établissement, à l'image de ce qui sera attendu plus tard de tout citoyen adulte averti.

En conclusion, le DAVLC remercie une nouvelle fois les élus CAVL pour la qualité de leur engagement, et celle des échanges qui ont eu lieu cette année. Il salue ceux qui ne pourront plus faire partie du CAVL l'année prochaine en raison de leur poursuite d'études.

Les élus CAVL remercient également le DAVLC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.

La rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités,
Présidente du CAVL

Le DAVLC

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance adjointe

Philippe Chanteur

François Dubos

Juliette Lallemand